



**FORMULAIRE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS POUR LA DISPOSITION DES MATÉRIAUX  
SECS**

INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR (doit être le même que sur la facture)

Nom et prénom du demandeur : \_\_\_\_\_  
Adresse du demandeur : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Adresse courriel : \_\_\_\_\_

INFORMATION SUR LE SITE DE DISPOSITION ET QUANTITÉ

Type de matériaux, quantité (tonnes) ainsi que le site de disposition :

Type de matériaux	Quantité (tonnes)	Total (avant taxes)	Site de disposition
			AIM Recyclage Lac-Mégantic
			Éco Centre Mégantic
			Le Chiffonnier - Ressourcerie du Granit

TYPE DE REMBOURSEMENT DEMANDÉ

- Remboursement par chèque  
 Par dépôt direct (fournir un spécimen de chèque avec la demande)

DOCUMENTS À JOINDRE

- Copie de la facture et du reçu officiel de paiement;  
 Preuve de résidence ou de propriété du demandeur;  
 Aucune dette foncière ou créance municipale n'est due à la Municipalité par le participant ou le demandeur (retard sur les taxes, factures, etc.).

Le formulaire complété et la copie des documents demandés doivent être acheminés au bureau municipal au plus tard le **31 décembre** de l'année en cours.

Je soussigné(e) m'engage à aviser la Municipalité de toute remise, de remboursement ou de redevance pour laquelle j'ai reçu un remboursement. Je comprends que la Municipalité se réserve le droit de me réclamer le montant qui m'a été octroyé au cas où j'aurais eu un remboursement autre qu'en vertu du présent règlement, redevance, remise. Je comprends également qu'à défaut d'aviser la Municipalité en temps utile, mes prochaines demandes pourraient être refusées pour fausse demande. **Aussi, je comprends que les taxes de vente ne sont pas remboursées en vertu de l'article 6 du règlement numéro 484-22 et de ses addendas.**

Je certifie avoir reçu une explication complète sur la politique de remboursement d'une partie des frais pour la disposition des matériaux, ainsi qu'avoir lu attentivement cette politique.

Par la présente j'accepte les conditions de la dite politique:

\_\_\_\_\_  
Nom du demandeur (lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

**Notes :** Le remboursement se fait par chèque ou par dépôt direct (spécimen de chèque obligatoire) au nom du demandeur (personne physique uniquement) dans un délai de 30 à 60 jours suivant l'approbation de la demande. La municipalité se réserve le droit de refuser toute demande non conforme avec le présent règlement.

Le montant maximum remboursable est de 200\$ par année selon les conditions d'admissibilité de l'article 4 du règlement.

-----  
SECTION RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Date de réception de la demande : \_\_\_\_\_

Vérification des montants déjà donnés

Montant maximale d'aide a été atteint:

OUI :  NON  et le montant disponible pour le demandeur est de \_\_\_\_\_

Statut de la demande :  ACCEPTÉE  REFUSÉE

Montant du remboursement : \_\_\_\_\_

Date d'envoi du remboursement : \_\_\_\_\_

Signature d'autorisation du Directeur général : \_\_\_\_\_